



INVITATION AU COURS DU COLLEGE EUROPEEN DE DEFENSE ET DE SECURITE (CESD) « L'UNION EUROPEENNE ET LA GESTION INTEGREE DES CRISES EXTERIEURES »

CESD – 18-19/37/2

6 – 8 novembre 2018, Bruxelles

La France, représentée par l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), a l'honneur d'organiser, dans le cadre du Collège européen de sécurité et de défense (CESD), un cours intitulé «L'Union européenne et la gestion intégrée des crises extérieures». Ce cours se tiendra du 6 au 8 novembre 2018 à Bruxelles.

La complexité des crises internationales oblige à définir des stratégies réunissant l'ensemble des instruments diplomatiques, financiers, civils et militaires, aussi bien dans les phases de prévention et de gestion des crises proprement dites, que dans les séquences de stabilisation et de reconstruction après un conflit. L'objectif de ce cours est d'appuyer les politiques publiques visant au renforcement des connaissances et de l'expertise des acteurs, publics ou privés, de la gestion des crises modernes, lesquelles ne se conçoivent plus sous un seul volet, civil ou militaire.

Le cours est basé sur le développement de l'approche intégrée de gestion des crises et conflits comme outil d'application de la Stratégie Globale de l'Union européenne pour la Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC). Cette approche intégrée est un élément essentiel de l'approche globale de l'UE à l'égard des crises et conflits extérieurs. Elle contribue à améliorer la résilience et favoriser une paix durable en rapprochant encore davantage la manière par laquelle l'UE fait travailler ensemble ses institutions, son expertise et ses instruments qu'ils soient liés à la prévention, le maintien de la paix, la gestion de crises et la stabilisation dans des zones de conflits.

Cette formation sera l'occasion, pour les auditeurs, de bénéficier du savoir-faire des experts des institutions européennes et des États membres, de diffuser les bonnes pratiques, d'échanger des points de vues entre eux et avec des professionnels travaillant dans le domaine de la PSDC.

Le cours comportera des modules d'enseignement à distance ainsi qu'une session en présentiel à Bruxelles, du 6 au 8 novembre 2018, les deux parties étant obligatoires. Il mettra l'accent sur les structures compétentes et spécialisées de l'Union européenne, puis montrera comment des stratégies sectorielles de gestion et de sortie de crise peuvent aussi être mises en œuvre, de façon complémentaire, par d'autres acteurs. La formation sera dispensée dans les langues de travail de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), à savoir le français et l'anglais, sans interprétariat.

Ce cours est ouvert aux fonctionnaires et aux militaires des États membres et des institutions européennes, en particulier à ceux qui ont participé ou qui vont être impliqués dans des activités de gestion des crises, notamment dans le cadre d'une mission PSDC ou d'une délégation de l'UE.

Nous souhaitons vous inviter à sélectionner des participants pour ce cours du CESD qui leur permettra de renforcer leurs connaissances dans le domaine de la PSDC et de ses enjeux actuels.



Lieutenant-General Bernard DE COURREGES D'USTOU
Director of the Institute for higher national defence
studies and of Advanced military education



Ambassador Nicolas SURAN
French permanent Representative to the Political and
Security Committee of the European Union



Cours du CESD

«L'UNION EUROPEENNE ET LA GESTION INTEGREE DES CRISES EXTERIEURES»

Bruxelles, 6 – 8 novembre 2018

Description du séminaire

- ❖ Ce cours s'adresse aux personnels civils et militaires des Etats membres, des institutions et des agences européennes, et du secteur privé. Chaque autorité compétente est invitée à sélectionner deux participants à ce cours.
- ❖ Les points de contact nationaux et les institutions de l'Union européenne sont priés de transmettre les noms des participants en utilisant le système ENLIST (<https://webgate.ec.europa.eu/ENList/web/app.php/login>), par ordre de priorité, **avant le 16 octobre 2018**. L'inscription ne sera définitive qu'après confirmation par le secrétariat du CESD.
- ❖ Un module d'enseignement à distance est prévu à partir du **17 octobre 2018**.
- ❖ Les cours seront dispensés dans les langues de travail de la PSDC, **c'est-à-dire le français et l'anglais, sans interprétariat**.
- ❖ La présence assidue des participants à l'ensemble des cours est obligatoire. Un certificat sera remis aux participants qui auront assisté au séminaire dans son intégralité et qui auront validé en amont les modules de la phase préparatoire sur la plateforme internet.
- ❖ Tous les frais liés au voyage, à l'hébergement, à la restauration des participants sont à la charge de leur administration ou de leur employeur.
- ❖ Des informations complémentaires sur le séminaire seront communiquées par courriel aux participants après la clôture de la liste d'inscription.